



[ACCUEIL](#) > [ÉTUDIANTS](#) > [INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS \(IFS\)](#) > [PROJET PÉDAGOGIQUE](#)

# Projet pédagogique

## Formation initiale infirmière : les missions de l'Institut

"L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé. » Article R 4311-1 du Code de la Santé Publique.

À l'issue de la formation, les jeunes professionnels titulaires de leur Diplôme d'Etat Grade Licence seront des novices capables de :

1. Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer, former des professionnels et des personnes en formation

## Déroulement de la formation

La durée de la formation est de trois années, soit six semestres de vingt semaines chacun, équivalent à 4200 heures.

La répartition des enseignements est la suivante :

- > La formation théorique de 2 100 heures, sous la forme de cours magistraux (750 heures), travaux dirigés (1 050 heures) et travail personnel guidé (300 heures)
- > La formation clinique de 2 100 heures.

Le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures environ, soit 300 heures par an. L'ensemble, soit 5 100 heures, constitue la charge de travail de l'étudiant.

La présence lors des travaux dirigés et des stages est obligatoire. Certains enseignements en cours magistral peuvent l'être également, en fonction du projet pédagogique de l'institut.

Toute absence en cours obligatoire, évaluation ou stage, doit être justifiée par un certificat médical ou un justificatif reconnu.

### Enseignement théorique et clinique

La formation initiale sur 3 ans est composée de plusieurs **unités d'enseignements** :

#### UE 1 SCIENCES HUMAINES SOCIALES ET DROIT

- UE 1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie
- UE 1.2 Santé publique et économie de la santé
- UE 1.3 Législation, éthique, déontologie

#### UE 2 SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

## SCIENCEES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

- UE 2.1 Biologie fondamentale
- UE 2.2 Cycle de la vie et grandes fonctions
- UE 2.3 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie
- UE 2.4 Processus traumatiques
- UE 2.5 Processus inflammatoires et infectieux
- UE 2.6 Processus psychopathologiques
- UE 2.7 Défaillances organiques et processus dégénératifs
- UE 2.8 Processus obstructifs
- UE 2.9 Processus tumoraux
- UE 2.10 Infectiologie, Hygiène
- UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques

## UE 3 SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES

- UE 3.1 Raisonnement et démarche clinique infirmière
- UE 3.2 Projet de soins infirmiers
- UE 3.3 Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionalité
- UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche
- UE 3.5 Encadrement des professionnels de soins

## UE 4 SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS

- UE 4.1 Soins de confort et de bien-être
- UE 4.2 Soins relationnels
- UE 4.3 Soins d'urgence
- UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
- UE 4.5 Soins infirmiers et gestion des risques
- UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs
- UE 4.7 Soins palliatifs et de fin de vie
- UE 4.8 Qualité des soins, évaluation des pratiques

## UE 5 INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE

- UE 5.1 Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- UE 5.2 Evaluation d'une situation clinique
- UE 5.3 Communication et conduite de projet
- UE 5.4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires
- UE 5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins
- UE 5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles
- UE 5.7 Optionnelle (non reliée à une compétence spécifique)
- UE 5.8 Stages professionnel

## UE 6 METHODE DE TRAVAIL

- UE 6.1 Méthodes de travail
- UE 6.2 Anglais

## L'alternance cours/stages

La formation comprend des stages tout au long des trois ans. Les attributions se font dans plusieurs structures et services différents, afin que chaque étudiant puisse avoir un parcours complet et acquérir des connaissances et compétences dans tous les secteurs.

La formation clinique est de 2100 heures, réparties comme suit :

- > semestre 1 : un stage de 5 semaines
- > semestres 2, 3, 4 et 5 : un stage de 10 semaines par semestre
- > semestre 6 : un stage de 5 semaines et un stage de 10 semaines

Les stages se déroulent dans 4 types de structures :

- > Soins de courte durée
- > Soins en santé mentale et en psychiatrie
- > Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- > Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

Les étudiants sont affectés sur des terrains de stages **conventionnés et agréés** par l'IFSI. Le parcours de stage est formalisé par les formateurs de l'institut. En 3ème année, le stage pré-professionnel peut être au choix de l'étudiant. Ces structures sont essentiellement situées sur le département de l'Aveyron, mais également dans les départements limitrophes, ou à l'étranger, dans le cadre des dispositifs ERASMUS (Europe) ou MIDI-PYRENEES HORIZONS (Monde). Pour ces dernières destinations, des conditions particulières et des informations sont données. Voir les détails dans la rubrique **Mobilité internationale**.

Attention, un moyen de locomotion est indispensable pour aller en stage.

## Le Diplôme d'Etat

Le Diplôme d'Etat d'Infirmier s'obtient par l'obtention des 180 crédits européens correspondant à l'acquisition des dix compétences du référentiel défini à l'annexe II:

- > 120 crédits européens pour les unités d'enseignement, dont les unités d'intégration

- > 60 crédits européens pour la formation clinique en stage.

Ces crédits sont validés en CACE (Commission d'Attribution des Crédits Européens) jusqu'au semestre 5 puis validés par le jury du DE (Diplôme d'Etat).

#### **Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :**

- > Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence;
- > Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages ;
- > Par la validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage, soit en institut de formation.

#### **Débouchés de la profession**

---

- > Hôpitaux publics de soins généraux ou spécialisés;
- > Établissements de Santé privés à but lucratif;
- > Éducation Nationale - Université;
- > Autres fonctions publiques (P&T - Justice - Armées...);
- > Santé publique Médecine du travail;
- > Secteur libéral;
- > Centres de soins;
- > Entreprises, Usines;
- > Exercice à l'étranger dans la CEE;
- > Organisations humanitaires non gouvernementales.

#### **Les spécialisations**

---

- > En puériculture;
- > En anesthésie réanimation (I.A.D.E.)
- > En exercice de bloc opératoire (I.B.O.D.E.).

#### **L'évolution de carrière**

---

- > Cadre de santé : cadre de proximité un service de soins;
- > Cadre de santé : formateur en institut de formation;
- > Cadre supérieur de santé;
- > Directeur des soins : en gestion ou formation.

#### **CENTRE HOSPITALIER RODEZ**

AVENUE DE L' HÔPITAL  
12027 RODEZ CEDEX 9

**05 65 55 12 12**  
**05 65 55 27 19**